

AVIS PUBLIC

Calendrier 2019 des séances ordinaires du Conseil municipal

AVIS est par la présente donné par la directrice générale et greffière de la Ville de Saint-Césaire qu'à la séance ordinaire du 9 octobre 2018, le Conseil municipal a adopté par résolution, le calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2019 reproduit ci-dessous, tel que requis par l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes*.

Le mardi 15 janvier	Le mardi 9 juillet
Le mardi 12 février	Le mardi 13 août
Le mardi 12 mars	Le mardi 10 septembre
Le mardi 9 avril	Le mardi 8 octobre
Le mardi 14 mai	Le mardi 12 novembre
Le mardi 11 juin	Le mardi 10 décembre

Prenez note que les séances ordinaires du Conseil se tiennent à 19 h 30 à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, située au 1111, avenue Saint-Paul, Saint-Césaire.

Donné à Saint-Césaire, ce 11 octobre 2018.

M^e Isabelle François, avocate
Directrice générale et Greffière